**SMPNR des Pyrénées Ariégeoises**

**Etude de faisabilité et de programmation**

**pour l’élaboration de cinq projets d’aménagement**

**d’espaces publics adaptés au climat de demain**

**Marchés publics**

**Marché de prestations intellectuelles**

**AVIS D’APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

## 1. Identification de l'organisme qui passe le marché

Le Syndicat Mixte du PNR des Pyrénées Ariégeoises

Pôle d’activités - Ferme d’Icart

09240 MONTELS

Tél : 05.61.02.71.69

Email : info@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

## 2. Personne responsable du marché

Monsieur Kamel CHIBLI, Président du Syndicat Mixte du PNR des Pyrénées Ariégeoises.

## 3. Objet du marché

## Etude de faisabilité et de programmation pour l’élaboration de cinq projets d’aménagement d’espaces publics adaptés au climat de demain

## 4 . Type de passation et forme du marché

Marché public de prestations intellectuelles (en application des articles 29 et 30 du code des marchés publics).

Le présent marché est passé en procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics).

## 5. Lieu d’exécution

Les communes de CARLA-BAYLE, CAZAVET, DAUMAZAN, QUIE, SAINT-GIRONS

## 6. Mode de financement

Le projet est susceptible d'être financé en partie par l’agence nationale de la cohésion des territoires, ainsi qu’une subvention de la Région Occitanie – Pyrénées-Méditerranée dans le cadre du contrat spécifique 2020-2021. Le SMPNR financera le reste à charge (autofinancement).

Le règlement des acomptes s'effectuera sur la base d'une demande de paiement. Le montant des acomptes ne doit, en aucun cas, dépasser la valeur des prestations auxquelles ils se rapportent.

## 7. Date d’envoi de la publication

Le 21/01/2021.

## 8. Remise des offres :

La date limite de réception des offres est fixée au **26 Février 2021** **à 15 heures** **au plus tard, sur le site marchés online à l’adresse****: https ://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\_recherche.do**

## 9. Retrait du dossier de consultation des entreprises

Le dossier de consultation (DCE) peut être téléchargé sur : **: https ://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\_recherche.do**

## 10. Conditions relatives au marché

La consultation est ouverte à des candidats se présentant à titre individuel (le titulaire-contractant) ou sous la forme d’un groupement (les co-contractants) solidaire ou conjoint.

L’offre doit contenir au minimum la raison sociale, les coordonnées et les références de chacun des membres du groupement.

## 11. Conditions de participation

Le titulaire du marché, désigné dans le présent cahier des charges sous le nom de prestataire, devra mobiliser les compétences professionnelles et techniques permettant la bonne exécution du marché.

Pour cela, il pourra constituer une équipe pluridisciplinaire dans les domaines d’expertise suivants :

* Paysage et conception d’aménagement d’espaces publics intégrés, y compris en valorisant des solutions fondées sur la nature
* Urbanisme et stratégie d’aménagement durable (programmation et planification urbaine, prospectives socio-économiques, adaptation du bâti …)
* Evaluation des impacts du CC au niveau local et élaboration de stratégies d’adaptation au CC (nouvelles formes urbaines résilientes)
* Expertise environnementale et naturaliste (fonctionnalité des écosystèmes, connaissance sur les milieux liés à l’eau et aux modes de gestion durable des ressources naturelles (eau, sol, …) ;
* Animation de réunions, pilotage de la réflexion et de la concertation ;
* Pédagogie et communication aussi bien orale, écrite que graphique.

Le mandataire de l’équipe est un Paysagiste concepteur**[[1]](#footnote-1)** ou un Urbaniste qualifié. Il est chef de projet désigné et sera l’interlocuteur privilégié du maître d’ouvrage.

## 13. Montant de la prestation

Plafonné à 40 000€ TTC (32 000€ HT).

## 14. Dossier à fournir

Les candidats auront à transmettre leur réponse sur la plateforme **: https ://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\_recherche.do**:

* **Un dossier de« candidature », comportant les pièces suivantes :**

Les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières de l'entreprise, à savoir :

* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services de même nature que le présent marché, réalisés au cours des trois derniers exercices,
* Une déclaration indiquant les effectifs au cours des trois dernières années,
* Les déclarations et certificats fiscaux. Ils pourront être remplacés par une déclaration sur l’honneur dûment datée et signée par le candidat. Cette déclaration permettra au candidat de justifier qu’il a satisfait aux obligations fiscales et sociales.
* Les documents relatifs aux pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat.
* Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
* Déclaration sur l’honneur justifiant qu’il n’entre dans aucun des cas mentionnés à l’article 45, 47, 49 et 50 de l’ordonnance n0 2015-899 du 23 juillet 2015 et de l’article 51 du décret 2016 – 360 du 25 mars 2016 concernant les interdictions de soumissionner.
* Renseignements sur le respect de l’obligation d’emploi mentionnée aux articles L-5212, L5212-2, L5212-3 et L5212-4 du Code du travail.
* Une liste des principales références par intervenants exécutées au cours des trois dernières années indiquant les montants, les dates et les destinataires et s’il s’agit d’un groupement, si les différents membres du groupement ont déjà travaillé ensemble.
* A minima : Un CV du prestataire (et de tous les intervenants au sein du projet) et une note présentant les compétences affirmées du prestataire, la présentation de ses références professionnelles, les aspects matériels et humains dont il dispose et qu’il entend mobiliser pour l’exécution des missions de la présente consultation afin de déterminer la valeur technique du candidat.
* **Un autre dossier, pour « offre », comportant les pièces suivantes :**

Un mémoire justificatif présentant les dispositions que le prestataire propose d'adopter pour l'exécution des prestations contenant les éléments suivants :

* Une note technique clairement argumentée précisant la méthodologie et les outils proposés de manière détaillée (objectifs, modalités, mise en œuvre…). Dans sa note technique, le prestataire apportera des indications relatives aux procédés, à l’organisation retenue et aux moyens d'exécution envisagés.

La proposition de base pourra être étoffée par des options.

* Un calendrier prévisionnel détaillé pour les différentes phases de la mission indiquant les aspects méthodologiques nécessaires au respect des délais.
* Une liste des co-traitants et des éventuels sous-traitants que le prestataire envisage de proposer à l'acceptation du maître d'ouvrage après consultation du marché,
* Un tableau précisant dans l’annexe financière de la présente consultation le détail des coûts : le coût des interventions proposées par éléments de mission et phases, la répartition et ventilation par jour, par intervenant (prix de journée et temps passés pour chaque élément), le coût des options proposées, le coût de chacune des réunions ainsi que celui d'une réunion supplémentaire, le coût des restitutions (dossiers) par élément de mission et phase et le coût d'un dossier supplémentaire.

Le montant ainsi proposé est forfaitaire, ferme et définitif, et inclut l’ensemble de la prestation telle que définie dans le dossier de consultation.

## 15. Critères d'attribution

Se reporter au CCP du dossier de consultation.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les candidats qui présentent les meilleures offres.

## 16. Renseignements complémentaires

Renseignements administratifs : Camille JAUDIN, c.jaudin@parc-pyrenees-ariegeoises.fr / Renseignements techniques : Laure CHEVILLARD, l.chevillard@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

1. Pour la compétence PAYSAGISTE CONCEPTEUR : l'autorisation d'utilisation du titre de paysagiste concepteur en cours de validité à la date limite de remise des offres sera présentée par le candidat dans son dossier de candidature. [↑](#footnote-ref-1)